

Evaluer la qualité de son environnement mellifère

La première étape avant d'implanter des ruches ou d'augmenter son cheptel est de savoir dans quelle mesure l'environnement peut supporter l'arrivée de nouveaux pollinisateurs. Nous savons qu'en fonction de la saison, le diamètre exploité par les abeilles va varier de 600 m au début du printemps à 6 km lors de belles journées d'été. Pour faire une évaluation grossière, on peut se contenter d'analyser un périmètre de 3 km autour du point prévu pour l'implantation des ruches. L'idéal serait alors de pouvoir évaluer la surface de toutes les parcelles en leur affectant un potentiel mellifère en fonction de l'espèce présente et de sa représentation mais ce travail est fastidieux. Voici une première approche qui va vous permettre de vous faire une idée grossière de la zone dans laquelle vous avez ou vous comptez implanter vos ruches.

Nous vous conseillons de partir de la carte Lifewatch (<http://maps.elie.ucl.ac.be/lifewatch/ecotopes.html>) sur l'onglet ecotopes (petites unités du paysage écologiquement homogènes qui représente l'unité de base de l'écologie d'un paysage). Vous vous localisez en ne cochant qu'«Open street map» et vous agrandissez la zone qui vous intéresse afin de couvrir un rayon d'environ 3 km (agrandir pour arriver au facteur d'échelle 100 ou 200 m). Ensuite vous cochez sur ecotope (ou ecopatches). Dans l'encart de gauche, activez la légende et choisir «majority».

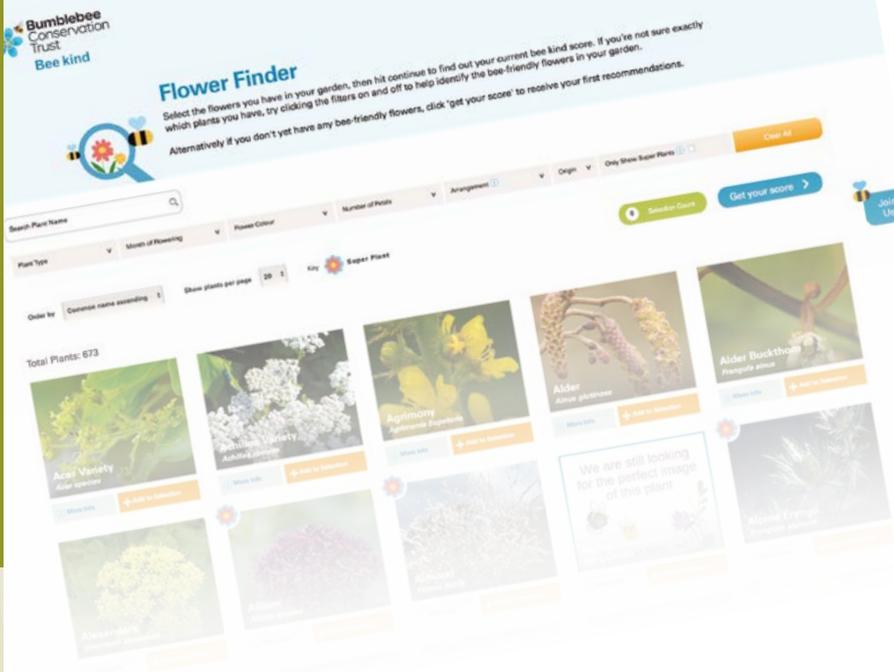
Sur base de cette carte, vous pouvez

alors remplir le tableau où les quatre premières colonnes donnent la **représentation de l'écotope** (0, < 5 %, 5 - 30 %, >30 %). Il faut également tenir compte des haies et éléments ligneux (voir orthophotos) qui peuvent être inexistantes (0), rares (1), bocage dégradé (2), bocage (3) et prendre en compte la longueur des bords de route, de parcelles et des lisières forestières. Ces éléments peuvent se quantifier sur la photo aérienne.

Les quatre colonnes suivantes vous permettent de quantifier la **présence d'espèces mellifères** dans chacun des écotopes. Sur base d'une reconnaissance du terrain vous pouvez affecter un coefficient à chaque écotope : absence (0), individus isolés (1), diversifiées à faible représentation ou bien représentées mais non diversifiées (2), diversifiées et bien représentées (3). Il vous reste alors à multiplier le premier chiffre obtenu avec le second et à totaliser les résultats. Plus le chiffre obtenu sera élevé et plus le milieu sera favorable aux pollinisateurs.

Voici une liste de valeurs indicatives : < 10 : pauvre - 10- 20 : moyen - 20 - 30 : riche - > 30 : très riche.

Voici à titre indicatif les principales espèces mellifères qui peuvent être présentes dans différents écotopes : érables, saules, fruitiers, aubépines, robiniers, tilleul, châtaignier, ronces, troènes, rosacées, ombellifères, chardons, trèfles, moutardes et autres crucifères, phacélie, pissenlits, lierre... Dans la collection



Espaces verts, le guide méthodologique n°2 «Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs» du SPW Edition vous donnera également de précieuses informations. Le site anglais du Bumblebee Conservation Trust <https://beekind.bumblebee-conservation.org/home> présente 673 plantes de jardins différentes et concerne plus particulièrement les bourdons.

Un tel travail devrait vous permettre de comparer le potentiel de différents sites qui peut parfois changer assez fortement sur de petites distances.

Bon travail

	A Représentation du milieu				B Présence d'espèces mellifères				A X B
	0 5 - 30% >30%				Absence Isolé Diversifié peu présent ou Peu diversifié et abondant Diversifié et abondant				
■ Agriculture	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Arbres feuillus à feuilles persistentes	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Arbres feuillus décidus (caduques)	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Arbres résineux à feuilles persistentes	0	1	2	3	0	1	-	-	
■ Arbres résineux décidus	0	1	2	3	0	1	2	-	
■ Arbres de forêt mixte	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Coupes à blanc et trouées forestières	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Prairies fortement artificialisée	0	1	2	3	0	1	2		
■ Couverture herbacée ou ligneuse basse d'intérêt biologique	0	1	2	3	-	-	2	3	
■ Couverture végétale éparse	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Couverture herbacée et de ligneux bas en zone humide	0	1	2	3	0	1	2	3	
■ Espace densément urbanisé	0	1	2	3	0	1	2	-	
■ Espaces urbanisés	0	1	2	3	0	1	2	3	
PRÉSENCE									
	Absents	Peu	Courants	Abondants					
Haies et arbres isolés	0	1	2	3	0	1	2	3	
Bords de routes, de parcelles et lisières forestières	-	1	2	3	0	1	2	3	
Somme									

MOTS CLÉS :
fiche technique, flore et miellées, environnement, ruches et ruchers